

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

SEANCE DU 6 AVRIL 2022

PRÉSENTS (15)

Annick MERLE – Annie BARBIER – Rémi CHATELAT – Marine RIVAL-MARY – Jean-René RABILLOUD – Monique PONGAN – Catherine FERRAND-TARAZONA – Brigitte CATTAUD – Sylvie ROZZE-GUICHERD – Frédéric RILLIOT – Thierry TOULEMONDE – Laure ACHARD – André-Louis CHANTIOUX – Astrid CLEMENT – Stéphane ROBERT

ABSENTS (4)

Didier GAUDIN – Christophe PENY – Anna-Maria SIBUT – Michel DAVID

POUVOIR (3)

Anna-Maria SIBUT donne pouvoir à Monique PONGAN – Christophe PENY donne pouvoir à Annick MERLE – Michel DAVID donne pouvoir à Sylvie ROZZE-GUICHERD

La séance publique est ouverte à 20H00 sous la présidence de Madame Annick MERLE, Maire de FRONTONAS.

Madame le Maire propose de désigner Madame Sylvie ROZZE-GUICHERD comme Secrétaire de séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Madame Sylvie ROZZE-GUICHERD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées. *(Approuvé à l'unanimité)*

Approbation du procès-verbal du 9 mars 2022
(Approuvé à l'unanimité)

➤ Délibérations

2022-04-02	Subvention exceptionnelle accordée à l'association 104 MX TEAM – Raid 4L Trophy	UNANIMITE
2022-04-03	Contrat avec ALCOME : Responsabilité élargie avec les producteurs	UNANIMITE
2022-04-04	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023	UNANIMITE

Informations et questions diverses :

Cadre de vie :

- Vente de lot de peupliers par l'intermédiaire de l'ONF valeur estimée 8 250 € HT
- Renouvellement de l'engagement avec l'association de restauration des remparts de Crémieu (ARRC) en vue d'entretenir le talus du Belvédère de l'église.
- Partenariat avec l'ARRC en vue de solliciter les subventions de la région pour la restauration du Moulin du Rebat. Mme le Maire souligne l'importance d'associer les habitants et les jeunes qui s'étaient proposés d'entretenir ce lieu.

Bâtiments :

- Intervention prochaine pour la modification de l'orientation des projecteurs du stade.
- Conformément au règlement du Service départemental d'incendie, les services techniques vont commencer la tournée de pesée des bornes incendie. Ce travail doit être réalisé par les communes tous les 3 ans.

Animation :

- Retour positif des exposants et du sou des écoles sur le marché aux puces.
- La commune a accueilli le qualificatif doublette de la pétanque, soit 190 équipes avec environ 500 participants et visiteurs.

Communication :

- Réalisation du plan du village : attente fin des travaux du centre bourg afin de prendre une photo en adéquation avec la réalisation finalisée. Demande de faire parvenir des sujets et suggestions d'interviews dès à présent.

Développement durable :

- Retour qualitatif sur la tenue du salon de la transition énergétique. 300 entrées, 300 € pour la buvette dont la somme sera reversée en soutien à l'Ukraine.
- Annulation de l'atelier biodiversité le 2 avril, il est reporté au 14 mai.

Travaux :

- Visite de la commission de sécurité pour la salle du Belvédère le 4 mai 2022.

CCAS :

- Vente de brioches en faveur du CCAS le 23 avril. Réservation recommandée jusqu'au 15 avril.
- Présentation de l'équipe du 4L TROPHY le samedi 9 avril à 10h30 sur la place. Vous pouvez déposer du petit matériel scolaire directement à l'école. Ces dons seront ensuite acheminés par l'intermédiaire du 4L TROPHY au Maroc pour l'association « les enfants du désert ».
- Le lundi 13 juin, possibilité de participer au groupe de paroles « France Alzheimer ».
- Retour sur l'animation du goûter du 3 avril qui, malgré les intempéries, a pu se dérouler dans de bonnes conditions. 55 personnes étaient présentes.

Conseil municipal enfants :

- Projet de courrier à Thomas PESQUET en cours d'élaboration.
- Proposition de réaliser un cahier de vacances constitué d'anagrammes, de devinettes, jeu des différences, petites histoires et mots fléchés en autre...
- Musée éphémère envisagé le samedi 2 juillet 2022 ouvert à tous les talents, adultes ou enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Fait et affiché le 8 avril 2022

**La Secrétaire
Sylvie ROZZE-GUICHERD,**

